



Réunion du 20 Novembre 2023

Président : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79

Présents : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

Les dirigeants de clubs sont priés de noter que suite à des problèmes de santé, Momo BOUGUERRA n'est pas joignable et de respecter sa convalescence. Pour tous problèmes veuillez contacter Christian CHEUCLE au 06/23/01/02/81. Merci pour lui et de votre compréhension.

COUPE DE LA LOIRE

Les clubs intéressés par l'organisation des 1/2 finales de la Coupe de la Loire prévue le mercredi 01 mai 2024 sont priés de déposer leur candidature par mail auprès de la commission seniors avant le 31 décembre 2023. Ces deux ½ finales se dérouleront sur le même complexe (14h30 et 16h30).

Les clubs intéressés par l'organisation de la finale de la Coupe de la Loire prévu le samedi 08 juin 2024 sont priés de déposer leur candidature par mail auprès de la commission seniors avant le 31 décembre 2023.

COURRIERS DES CLUBS

SUC TERRENOIRE : demande de terrain pour match amical du 19/11/2023. Noté.
CS ST ANTHEMOIS : demande d'avancer la rencontre en D4 poule D du 28/11/2023 de 19h30 à 18h00. Noté.
FCI ST ROMAIN LE PUY : accord pour avancer la rencontre en D4 poule D du 28/11/2023 de 19h30 à 18h00. Noté.
FC PERREUX : arrêté municipal de la mairie de PERREUX pour le complexe sportif. Noté.
FCI ST ROMAIN LE PUY : arrêté municipal prolongeant l'interdiction du terrain synthétique jusqu'au 31/01/2024. Noté.
REBAUD Pascal (commission des arbitres) : demande de FMI, suite à faute technique d'arbitrage. Noté.
LIGNON FOOTBALL COUZAN : changement de terrain suite à arrêté municipal pour le 19/11/2023. Noté.
TAROUDJIT Madjid (arbitre) : concerne l'arrêt du match en D5 poule E du 19/11/2023. Noté.
US FEURS : concerne le changement d'horaire pour le 26/11/2023 en D3 poule A. Noté.

MODIFICATION MATCH

Le match n°26639965 en D4 poule F du 26/11/2023 : **OL TERRENOIRE - DERVAUX** se jouera sur le terrain **synthétique de Janon** (au lieu du terrain herbe de Janon) à 14h30. Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°26657178 en D3 poule D du 03/12/2023 : **METARE - ST PRIEST EN JAREZ** se jouera sur le terrain **de Méons F1** à 12h30 (au lieu de Janon 2). Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°26658770 en D3 poule D du 03/12/2023 : **SUC TERRENOIRE - L'HORME** se jouera **sur le Janon 2** synthétique (au lieu de Janon 1). Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre bonne note.

NOTES AUX CLUBS

Les clubs de D3 poule C et les clubs de D4 poule F sont priés de noter le forfait général du club de **RIC. O. MONTCEL** dans les deux poules de ces équipes.

En raison d'un nombre inférieur d'engagement des clubs en Coupe de la Loire. La commission des coupes à décider d'annuler le 3ème tour prévu le 19 Novembre. Tous les clubs qualifiés sont priés d'en prendre bonne note. Rendez-vous pour les 32°, dont le tirage aura lieu le 11 Décembre au siège du district de la Loire.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique, il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeux concernées (herbe et synthétique).



SAISON 2023 / 2024

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-75

Tous les clubs de la D2 poule A sont priés de noter que tous les matchs à domicile du club de ST ROMAIN LE PUY se dérouleront le Dimanche à 15h00 (14h30 changement horaire) sur le terrain herbe jusqu'au 31 Janvier 2024, au lieu du samedi soir, suite à une interdiction du terrain synthétique.